

Accueil et sensibilisation du public



Sensibiliser au risque incendie

Les massifs du territoire sont particulièrement sensibles au risque incendie. Avec l'afflux de visiteurs en période estivale, il est nécessaire de s'assurer d'une sensibilisation des arrivants aux enjeux forestiers en termes d'incendie. Le Parc du Luberon recrute, forme et encadre chaque année une trentaine de jeunes volontaires âgés de 18 à 26 ans sur les mois de juillet et août. Ils sont appelés APSIF : Assistants de Prévention et de Surveillance des Incendies de Forêts.

Ils sont déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs, en priorité sur la zone sud du département de Vaucluse. Ils informent le public du niveau de risque incendie et

de la réglementation en vigueur définie par arrêté préfectoral qui détermine l'accès aux massifs forestiers en période estivale. Ils veillent aux bons comportements des randonneurs vis-à-vis des cigarettes, des barbecues, des débris, de la protection contre la chaleur... Ils relayent les informations sur le territoire, les lieux à visiter, les activités à pratiquer et les services existants. Ils couvrent également certains marchés locaux du territoire. Ils informent en moyenne 55 000 personnes/an.

Présents sur le terrain toute la journée, ils sont également attentifs pour relayer l'information sur les éventuels départs de feux (fumées suspectes) vers les services compétents (patrouilles ONF et Comités Communaux Feux de Forêts, pompiers).



Identifiables par leur tenue jaune, les binômes effectuent, en plus de la sensibilisation du public, un comptage de la fréquentation quotidienne des sites.



Accueillir tous les publics en forêt



Un site emblématique

Parmi les sites naturels majeurs du territoire, la forêt des cèdres située sur le Petit Luberon tient une place particulière. La qualité des lieux lui confère une forte valeur patrimoniale. Les cèdres du Luberon, plantés depuis les années 1860, se sont parfaitement bien intégrés au paysage méditerranéen tout en préservant une fraîcheur de sous-bois agréable en période estivale. Point haut du Luberon, sa facilité d'accès permet à un public très varié de visiter le site à la journée. Avec plus de 30 000 visiteurs par an, c'est à la fois un pôle d'attraction pour les habitués en toute saison et un lieu de découverte touristique. Le département de Vaucluse a labellisé ce site dans son réseau « espaces naturels sensibles » (ENS).



Des aménagements de qualité

Porté par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, avec l'aide du Parc du Luberon et des communes de Bonnieux, Lacoste et Puget-sur-Durance, l'aménagement des sentiers de la forêt des cèdres vise à offrir à tous la possibilité de partager ensemble l'émotion liée à la beauté des paysages, le plaisir d'être en forêt, la curiosité des richesses de la faune et de la flore.

Ce site naturel emblématique est maintenant accessible aux personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Labellisé « Tourisme et Handicap », ce projet fait de la forêt des cèdres un site phare à l'échelle de la région, où les sites naturels « accessibles », exemplaires et structurants, sont rares.

Une personne en situation de handicap peut venir visiter seule, en famille ou avec des amis cette magnifique forêt en profitant de la boucle de 1 200 mètre qui serpente en sous-bois pour découvrir la biodiversité de la forêt et ses arbres remarquables grâce à 5 aires ludo-pédagogiques d'interprétation implantées le long du tracé.

La porte d'entrée du site et les départs de sentiers ont été revus, ainsi que le balisage, les bornes du sentier botanique et la signalétique directionnelle. Le parking a été également complété de places supplémentaires dédiées aux personnes en situation de handicap.

Le sentier a été réalisé avec plus de 60 m³ de bois issu de la forêt des cèdres (forêt communale de Lacoste), exploité dans le cadre de la gestion de la forêt par l'ONF (chantier de débardage à cheval de février 2013), et transformé par des entreprises locales.

Ce que vous pouvez faire !
Pensez aux bois locaux
pour vos aménagements en forêt.



Les nouveaux aménagements permettent :

- l'accessibilité à toutes les formes de handicap ;
- l'information du public ;
- la valorisation d'itinéraires de découverte ;
- la protection des zones sensibles.



Partenaires du projet : Communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Communauté de communes du Pays de Banon – Parc naturel régional du Luberon

Réalisation : Centre Régional de la Propriété Forestière de Provence-Alpes-Côte d'Azur – Alcina

Nov. 2016 - Crédits photos : G. Martinez - CRPF PACA/CNPF ; A. Salvaudon - PNRL ; PNRL

Création graphique : Karine Girault. Mise en page : Camille Loudun - CRPF PACA - Impression : L'Imprim, papier 100% recyclé